



Cordemais, le 5 avril 2024

CORDEMAIS ACCUEILLE PROVISOIREMENT LE CENTRE DE LOISIRS

Le centre de Loisirs « Les Buissonnets » a été victime d'un incendie le vendredi 22 mars dernier, alors que le bâtiment était inoccupé. Une partie de la toiture a été endommagée. Aussi, pendant les travaux de réparation, les locaux du périscolaire de Cordemais, situés à côté de l'école Pierre et Marie Curie, sont utilisés également comme centre aéré. Depuis mercredi dernier, et jusqu'au 17 avril, la commune de Cordemais assure la restauration des enfants du centre de Loisirs le mercredi midi.



L'organisation a été mise en place par Nathalie ERIAUD, responsable du Pôle vie scolaire, en concertation avec Hervé MALVAUD, responsable du restaurant scolaire et Agnès FOUCHARD, directrice adjointe ALSH. « Nous accueillons 120 enfants et 17 animateurs en plus des 60 enfants déjà inscrits au restaurant le mercredi » indique Nathalie ERIAUD.

À l'hippodrome, lieu provisoire de la restauration scolaire pendant les travaux du propre restaurant de Cordemais, 2 agents de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon assurent la mise en place du couvert, le service et l'entretien de la zone utilisée à l'espace Jean Doucet ; les animateurs surveillent les enfants. La production des repas et la plonge est assurée par le personnel communal. « Un agent supplémentaire a dû être affecté à l'équipe habituelle » précise-t-elle.

La commune de Cordemais et ses services ont pris de nouvelles dispositions, dans un temps record, pour répondre à l'appel de la CCES et assurer ainsi la bonne continuation du service à la population.